42tm Année — No 2199 Téléphone 7.64 BUREAUX : Rue 5, Es Sadikia — TUNIS 15 CENTIMES 20-25 Novembre 1929

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien SOCIALE La Tunisie Socialiste

Insertions : 1re page 5 fr. la ligne; 2e page : 3 fr. la ligne. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Après le pacte Kellog

Les Etats-Unis voudront-ils annexer nos Colonies ?

En France, nous lisons les articles de Léon Daudet ou de Charles Maurras, par curiosité, sans y attacner autrement d'importance.

Nous les lisons parce qu'ils sont écrits dans un style clair et généralement à l'emporte-pièce, ce qui plaît à notre tempérament frondeur.

Aux colonies, il n'en va pas de même, et ceux-ci sont pour eux paroles d'évangile.

L'un d'eux, de Charles Maurras., a particulièrement retenu l'attention de nos confrères coloniaux qui croient dur comme fer que les Etats-Unis veulent nous ravir quelques-unes de nos colonies, d'abord la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane parce que nous leur devons quelques milliards de francs-papier pour la fourniture des stocks de guerre qui pourrissaient dans les entrepôts de Miramas et autres lieux.

Voici l'article qui a fortement ému nos confrères, et que nos lecteurs liront sans y attacher autrement d'importance que nous-même, et ils auront grandement raison :

Nous avons dit :

— Prenons garde à nos Antilles françaises.

Il faut dire maintenant :

— Tremblons pour elles.

Avant le vote de la ratification, nos vieilles colonies n'étaient exposées que géographiquement et physiquement.

Elles le sont aujourd'hui juridiquement.

Il restait difficile à l'Etat américain qui a signé le pacte Kellogg de mettre garnison à Fort-de-France et à la Pointe-à-Pitre pour nous imposer le règlement de dettes contestables et contestées.

Après la ratification, le créancier possède **Un titre** : le jour où nous aurons à dire, devant la carence des paiements allemands, le no money, **Pas le sou** (sur lequel nous comptons pour nous exonérer de tout), **la procédure de l'annexion antillaise commencera.**

PREMIERE ETAPE

En effet, le 10 janvier 1929 le sénateur démocrate du Missouri, James Reed, a déposé à son Sénat un projet par lequel le Président serait requis de négocier avec la France et la Grande-Bretagne pour s'assurer si elles seraient disposées à céder leurs possessions des Antilles aux Etats-Unis.

LA DETTE DE SHYLOCK

Le « New-York American » avait accueilli cette idée avec faveur.

« Ce serait de notre part une bonne idée que d'accepter de la France la Martinique et les petites îles françaises des Antilles, et de l'Angleterre la Jamaïque et les autres îles de la mer des Caraïbes en remboursement d'une partie de notre créance sur elles... **Certainement pas en remboursement de la créance entière, car ses îles ne valent qu'une partie de la somme qui nous est due par ces nations étrangères.** Nous ne pouvons probablement influencer l'action de l'Angleterre à cet égard. Si elle préfère payer en or, c'est certainement son droit. Mais si elle veut nous payer une partie de sa dette avec des îles, nous devrions les accepter, après une estimation équitable de leur valeur. En nous rappelant toujours, toutefois, **le droit de libre disposition des habitants de ces îles.**

« Car ils ne sont pas des troupeaux, mais des associations d'être humains, qui possèdent par ce fait même des droits que la démocratie américaine devrait être la dernière à violer. » — (« New-York American » 12-1-29).

REVENDICATION OUVERTE

Le « Chicago Tribune » du 8 janvier 1923 avait dit de son côté :

« Le sénateur Reed, du Missouri, a déposé une résolution priant le Président de s'informer si l'Angleterre et la France sont disposées à discuter les conditions d'une cession de leurs possesions des Antilles aux Etats-Unis. Il se peut que rien n'en sorte, mais il n'en sortira certainement rien sans une proposition du Gouverement américain.

« Les Etats-Unis auraient pu obtenir ces îles par voies de négociations en 1917. Chacune des nations belligérantes stipulait ce qu'elle désirait en cas de victoire, et les vainqueurs ont pris depuis ce qu'ils avaient demandé. Les Etats-Unis n'ont rien stipulé, perdant ainsi la meilleure occasion d'améliorer la mauvaise situation militaire de leurs côtes en même temps que leurs routes commerciales.

« Nous ne voulons pas les Antilles pour exercer un contrôle sur leurs ressources ou sur leur population. Nous en avons besoin, parce qu'en d'autres mains elles pourraient surveiller la côte américaine et le canal de Panama. Il est possible d'introduire dans le traité de cession des dispositions laissant aux habitants des îles les lois, les mœurs, les habitudes et le commerce qu'ils ont et entendent garder. On pourrait leur donner la même autonomie qu'à Cuba (!!) sans préjudice pour les intérêts des Etats-Unis... »

SOUVENONS-NOUS DU PASSE

Ces textes sont significatifs.

Ils comportent deux réflexions.

Nos « amis » américains estiment que leur créance dépasse le prix de nos Antilles.

Les mêmes « amis » annoncent toutes sortes de garanties pour l'autonomie des personnes et la liberté des mœurs dans les diverses îles qu'ils veulent annexer.

Sur ce dernier point, reportons-nous à l'histoire douloureuse des enclaves latines de l'Amérique du Nord : à l'histoire de Cuba, à l'histoire d'Haïti ! **L'Ecole** américaine, pour ne parler que d'elle, est un instrument d'assimilation anglo-saxonne sur lequel il est important de ne pas se leurrer.

Notre cher et regretté Marius André a écrit là-dessus des pages immortelles.

Nous y reviendrons.

LES ANTILLES NE SUFFISENT PAS A LA RAPACITE AMERICAINE

Quant à la valeur matérielle ou « sentimentale » de nos possessions antillaises il est précieux de noter que, dès 1923, il y a donc six ans, elle était chiffrée très bas : en échange de la Dette ratifiée .....

.....

Quoi ?

Il y a nos îles de l'Océanie, sur les routes commerciales de l'Amérique.

Il y a l'Indo-Chine, relativement voisine des Philippines.

Il y a même Madagascar.

Les fondateurs ou les rénovateurs de l'empire colonial de la France en verront de belles, avant peu.

***

Si l'on en croyait notre bouillant confrère royaliste, toutes nos colonies éparses à travers les Océans passeraient entre les mains de nos créanciers Yankées, hormis celles d'Afrique, dont ils n'ont que faire.

Mais, comme dit le « Courrier Colonial » de Paris, il se trompe, comme se trompent tous ceux qui croient que nous ne pourrions pas garder l'Indochine.

Celle-ci est assez bien armée, dit notre confrère parisien, pour n'avoir rien à craindre.

Mais les autres ?

J. S. P.

La carte à payer s'élèverait à 75 millions d'impôts nouveaux

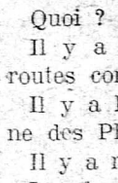

Il paraît que nous étions loin de compte en annonçant que le projet de budget de 1930 prévoyait 40 millions d'impôts nouveaux ou de relèvements d'impôts.

Un Grand Conseiller nous a parlé de 75 millions, soit une légère différence en plus de 25 millions !

A la vérité, nous sommes restés incrédules devant le chiffre, et nous attendons confirmation, car au dernier moment, l'Administration, la sacro-sainte Administration, pourrait réduire ses prétentions, de même que les projets auxquels elle destinait cette grosse somme que nous ne pourrions payer que difficilement étant donné la crise du blé, des huiles, du vin, des mines, la diminution de nos exportations de phosphate, etc.

Nous sommes dans une passe difficile, noire, il faut attendre des temps meilleurs avant de nous imposer si lourdement, car notre budget dépasserait alors largement le demi-milliard !

Le demi-milliard ? L'auriez-vous jamais cru, M. Alapetite, vous qui étiez si peu prodigue des deniers publics; vous qui liardiez même et répondiez un jour à une Délégation de fonctionnaires venue vous trouver pour vous demander quelques petits suppléments de soldes :

« JE REGRETTE INFINIMENT, MAIS JE NE PUIS RIEN VOUS ACCORDER, ET LE VOUDRAIS-JE QUE JE N'AI PAS D'ARGENT A DISPOSER. »

Les charges étaient lourdes à ce moment : il fallait ravitailler au prix fort la population moyenne ou miséreuse, ce qui n'était pas une petite affaire; l'honorable M. Dubourdieu ne nous contredirait point.

M. Manceron, qui était à ce moment aux côtés de M. Alapetite, ne peut avoir oublié ce détail, aussi lui demandons-nous de se contenter du budget de l'an dernier qui, avec ses importantes plus-values, se rapproche tout de même du demi-milliard, mais croyons-nous ne l'atteint pas.

S'il y a des projets en l'air, qu'on aille au plus pressé, les autres attendront des temps meilleurs — s'ils viennent jamais.

Ou, alors, il faut recourir à l'emprunt.

L. de P.

Le centenaire et la vie chère

Alors que les mercantis de bas étage de la colonie voisine supputent déjà les bénéfices — scandaleux — qu'ils vont pouvoir réaliser pendant les fêtes du Centenaire, une voix autorisée vient de faire entendre un son de cloche qui a dû leur faire l'effet d'une douche glacée.

Aux Délégations financières réunies ces jours derniers à Alger, M. Gustave Mercier, commissaire général, a déclaré « qu'il se refusait à croire que l'arrivée « de 3 à 4.000 visiteurs puisse avoir « sur la vie économie d'un pays de six « millions d'habitants les répercussions « fâcheuses annoncées.

« Il est évident que la spéculation « s'organise à cet effet. Mais il appar- « tient à tous les pouvoirs publics, y « compris les municipalités, de s'orga- « niser pour la défense du consomma- « teur. »

Trois ou quatre mille visiteurs ! Alors qu'on parlait de dizaines de mille !

Non, vrai, quelle chute !

Le décret sur les loyers

En ce moment une question passionne les esprits plus que tout, et même plus que les relèvements d'impôts qui nous attendent. C'est celle des loyers.

Ballotté entre les propriétaires qui s'accommodent parfaitement, on le conçoit sans peine, du décret de 1928 et les infortunés locataires qui trouvent avec raison qu'on fait à ceux-ci la part trop belle; le Résident Général doit être bien... ennuyé !

Pour s'enlever tout souci, pourquoi n'adopte-t-il purement et simplement la loi Barthou du mois de juin dernier qui, sans être la perfection, donne des garanties aux propriétaires comme aux locataires ?

« Les traitements, les salaires et les pensions doivent être adaptés à la nouvelle valeur de la monnaie. »

R. POINCARE.

(Dans la « Nacion » de Buenos-Ayres, 13 octobre 1929).

Les épargnants, les innombrables contractants lésés par la stabilisation seront-ils les seuls écartés des adaptations, eux qui ont le plus contribué au redressement ?

« LA NATION ».

A quand l'ouverture du raccordement Tébessa Kalaâ Djerda ?

Il y a plus d'un mois que la Direction des Chemins de Fer Algériens de l'Etat a envoyé au Gouvernement général de l'Algérie une proposition en vue de l'ouverture « prochaine » de la ligne de Tébessa à Kalaâ-Djerda.

Celle-ci, naturellement, a été remise au service intéressé, placé sous la direction de l'Ingénieur en chef, M. Vieillard-Baron, qui a peut-être des occupations plus pressantes que l'ouverture de cette ligne, puisque celle-ci reste en panne.

Et l'on finit par se demander des deux côtés de la frontière si ce retard n'est pas voulu et si l'ouverture aura jamais lieu ?

Echos & Nouvelles

S. A. LE BEY A HAMMAM-EL-LIF

Dimanche matin, Hammam-el-Lif présentait un coup d'œil agréable avec sa gare et l'avenue qui conduit au palais abondamment pavoisées et fleuries, et la foule immense attendant le Bey pour l'ovationner.

A 9 h. 50, tapant, le train beylical, orné de drapeaux, entre en gare, et tout aussitôt, M. Billoud, le sympathique vice-président de la municipalité monte dans le wagon-salon pour souhaiter la bienvenue à Son Altesse.

Sur le quai de la gare, des princes, des hauts dignitaires de la Cour, des officiers, des européens, sont massés et acclament le souverain à sa descente du train.

Puis le Bey se rend au palais sous une voûte de drapeaux et de verdure entre deux haies de soldats présentant les armes, cependant que la musique de la garde et la naceuria jouent la Marseillaise et l'hymne beylical, les femmes indigènes poussent leurs you-you traditionnels et que le canon tonne au loin.

Il nous a paru que Son Altesse semblait visiblement heureux de cette belle, magnifique et toute spontanée réception.

Toute la journée Hammam-el-Lif fut le rendez-vous de nombreux tunisois qui prisent fort ces solennités.

On conçoit si les habitants se réjouissent de la présence pendant plusieurs mois du souverain, aimé et respecté du pays.

Un service d'ordre impeccable avait été organisé par M. Gonnord, l'aimable chef de police de la localité qui s'est dépensé sans compter pour que rien ne clochât.

Et c'est une justice à lui rendue que tout s'est parfaitement passé.

AUX RENTREES

Par les derniers courriers sont rentrés Mme et M. Dominique Gaudiani, directeur-adjoint de l'Intérieur; Mme et M. César Pellet, président honoraire de la Chambre de Commerce.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits d'heureux retour.

A LA MUNICIPALITE DE RADES

On se souvient certainement de quelle façon la Municipalité de Radès fit enterrer un pauvre diable de mutilé de guerre qui manquait de pécune.

Cet acte fut jugé sévèrement par les habitants, par « Tunis-Socialiste » et par nous-même.

Nous avons même reçu à ce sujet une lettre touchante de remerciements d'un groupe de mutilés et d'habitants de la localité qui viennent de donner une leçon à l'auteur de cette muflerie, en allant déposer une superbe couronne sur la tombe de leur camarade.

Cette leçon servira-t-elle ?

Il faut l'espérer comme nous voudrions voir ce magistrat municipal s'occuper de ses affaires et non de celles qui ne le regardent pas.

A bon entendeur.....

A LA Cie DES PORTS T. S. S.

Nous adressons nos sincères souhaits de bienvenue à M. Pierre Wiriot, administrateur-délégué de la Compagnie des Ports de Tunis-Sousse-Sfax venu passer quelques semaines en Tunisie.

LE GRAND PRIX DE TOURISME

Les « Pages féminines » de Paris, en annonçant le départ de Paris pour Tunis de la baronne d'Elern, disaient d'elle : « Une sportive dont l'endurance peut être enviée par beaucoup d'hommes pilotera sa voiture au Grand Prix de Tunis,, dernière compétition automobile de la saison. »

Celle-ci a répondu aux espérances des « Pages féminines » en enlevant brillamment le premier prix de tourisme à la moyenne de 108 kil. 650 à l'heure.

Tous nos compliments à la baronne d'Elern.

A LA « TUNISIE FRANÇAISE »

Tous nos compliments à notre excellent confrère la « Tunisie Française », dont le capital vient d'être porté à 342.000 francs entièrement versés, ce qui assure son existence et son indépendance.

Et nous nous réjouissons surtout que les pouvoirs statutaires de notre bon confrère, M. Tridon, directeur-gérant du journal, aient été prorogés de cinq ans. C'est de 20 ans qu'ils auraient dû l'être..., c'est la grâce que nous lui souhaitons de tout cœur.

L'AUTOMOBILE AUX COLONIES

A l'occasion du Salon de l'Automobile, les « Annales Coloniales » consacrent le numéro de novembre de sa magnifique revue mensuelle illustrée à l'Automobile aux colonies.

La page de l' « Automobile en Tunisie » a été demandée à notre excellent confrère Paul Lafitte.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME

au Capital de 8 millions de Francs

Siège Social : TUNIS

Emission d'Actions

Augmentation de capital de 8 à 16 millions de francs par l'émission de 16 000 actions nouvelles de 500 francs chacune, au prix de 600 francs.

La totalité de ces 16.000 actions est offerte à titre irréductible aux actionnaires anciens, à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne possédée.

Ce droit de préférence devra être exercé le 26 novembre au plus tard, sous peine de forclusion.

La justification du droit de souscription se fera.

1° Pour les propriétaires d'actions au porteur, par la remise de coupon n° 43 de ces actions;

2° Pour les titulaires d'actions nominatives, par la présentation des certificats en vue de leur estampillage.

Les coupons n° 43 seront annulés comme coupons de dividende et perdront toute valeur après la clôture de la souscription.

Le versement de 25 francs par action, représentant :

le premier quart : 125 fr.;

la prime : 100 fr.,

sera effectué en souscrivant; le surplus, soit 375 fr., devra être versé le 5 janvier 1930, au plus tard.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 1930; pour l'exercice 1930, elles auront les mêmes droits que les actions anciennes; elles seront assimilées à celles-ci à partir du détachement du coupon afférent à l'exercice 1929.

Les souscriptions seront reçues du 8 au 26 novembre, à la BANQUE DE TUNISIE à Tunis; dans les succursales de **Sousse, Sfax, Bizerte,** et dans les agences de **Béjà, Mahdia, Monastir, Kairouan, Souk-el-Khemis, Medjez-el-Bab, Ferryville, Mateur, Gabès, Nabeul, Zarzis et Ebba-Ksour.**

LES FEMMES QUI DOIVENT DE TOUTES NÉCESSITÉ ÊTRE JOLIES

Les femmes du grand monde, les actrices, les stars de cinéma — la beauté leur est nécessaire! Le prestige et le succès exigent un teint frais, des traits juvéniles et une peau douce et jolie. Et celles pour qui il est nécessaire d'être belles aussi bien que celles qui désirent l'être trouvent que la Poudre Tokalon est inappréciable.

La Mousse de Crème qui est mélangée à la Poudre Tokalon fait adhérer la poudre deux fois plus longtemps. Il s'agit d'un procédé Tokalon exclusif et breveté. Un nez brillant est banni instantanément et il est de suite remédié à toute trace d'aspect gras de la peau. Un vent violent, le froid, la pluie ou le soleil n'ont aucun effet sur la fraîche beauté et la délicatesse vraiment parfaite que dispense la Poudre Tokalon. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est qu'il est impossible de la déceler sur le visage — tellement elle est légère, soyeuse et douce. Vous trouverez que les effluves légers et subtils de son parfum délicat sont infiniment attirants et enchanteurs.

N'attendez pas un jour de plus pour essayer cette poudre si différente des autres. Dans la gamme étendue des nuances de la Poudre Tokalon il y en a une qui conviendra parfaitement à votre teint naturel. Protégez votre peau — embellissez votre teint — paraissez plus jeune — employez la Poudre Tokalon. Elle est très pure. Elle est peu coûteuse. Nous vous garantissons qu'elle vous donnera entière satisfaction.

Agenda P. L. M.

Tous les bibliophiles savent que l'Agenda P.-L.-M. est un ouvrage d'une présentation artistique, littéraire et typographique irréprochable.

L'édition 1930 qui vient de paraître et est en majeure partie consacrée au Centenaire de la conquête de l'Algérie, contient seize illustrations hors texte en couleurs, qui à elles seules, valent plus que son prix, onze cartes postales en héliogravures y ajoutent encore. Ces compositions et les chroniques, contes, nouvelles légendes qu'elles accompagnent et qui s'ornent, en outre, d'une suite nombreuse de photographies et de dessins, sont l'œuvre d'excellents artistes et écrivains.

On se procure l'Agenda P.-L.-M. au prix de 10 fr. dans les bibliothèques des gares et chez les principaux libraires.

Il est envoyé contre mandat-poste de 12 fr., 65 adressé aux Services Commerciaux de la Compagnie P.-L.-M., 3, rue Dumont d'Urville, à Alger.

Qu'est devenu le Comité d'Hivernage?

Nous serions heureux de savoir ce qu'est devenu le **Comité d'hivernage de Tunis et de la Tunisie**, placé sous le haut patronage de S. A. le Bey, avec pour président d'honneur, M. Gabriel Alapetite, Résident Général; M. Proust, président; Lecore Carpentier; G. Attia; J.-M. Terras et Watrin, vice-présidents; Labbé, secrétaire général, et Camille Césana, trésorier.

Ce Comité, fort utile, fut fondé dans un but absolument désintéressé pour faciliter aux étrangers leur séjour et leurs excursions, il mettait à leur disposition tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles sur Tunis, la Tunisie, etc., etc.

Il avait un bureau à Paris géré par Alphonse Carcassonne et Mme Veuve Ferry, et fait installer sur les grands boulevards des enseignes lumineuses invitant le public à PASSER L'HIVER EN TUNISIE.

Cette réclame, de même que le bureau, étaient très précieux pour la Tunisie, aussi si le Comité n'existe plus, il faudrait le faire revivre.

Mais où sont les animateurs qui marcheront sur les traces de notre regretté et entreprenant confrère Lecore Carpentier ?

Administration des Habous

L'Administration des Habous avise le public qu'il sera procédé le 25 novembre courant, à 10 heures du matin, à Djenan El Mahrezi, sis à El Itha, à la vente aux enchères publiques de la récolte des oliviers du habous situés à Ithat El Khraït, henchir Othmana, caïdat de Djebeniana.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux des Habous à Sfax.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

REGENCE DE TUNIS

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES FORETS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le 9 décembre 1929, à neuf heures, dans une salle de la Direction Générale de l'Agriculture, à l'adjudication des souches de bruyère.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Aïn-Draham, El Feidja et Le Kef.

ANIS BERGER
Apéritif Anisé
Claude Berger et Cie — Marseille

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le samedi 30 novembre 1929, a 10 heures du matin, il sera procédé au lieu dit « Ithet El Hanichète » (Henchir Othmana), caïdat de Mahdia, kahialik de Ksour Essaf, à la vente aux enchères publiques au plus offrant de la récolte appartenant à la fondation Othmana, des olivettes d'El-Kroô, savoir : Ithet El Hanichète, Oued Béja, El Masnia, Sakiet El Khadem.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence des Habous à Mahdia.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

KORBOUS, Station Thermale
15 NOVEMBRE 15 MAI
Transformations complètes dans les aménagements des hôtels et les différents services de la Station.
Renseignements, brochures, dépliants: tarifs 3 bis, Passage de Naples, Tunis.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION A ENZEL

1° **Un immeuble** sis au Kram, banlieue de Tunis, près de la place, de mille six cents mètres carrés comprenant :

1° Une maison;

2° Un premier étage surélevant une partie de la maison et occupant six cent quatre-vingt-treize mètres carrés environ;

3° Un emplacement au Sud desdites constructions, d'une superficie approximative de cent quatre-vingt-quinze mètres carrés;

4° Un emplacement au Nord desdites constructions, d'une superficie approximative de 228 mètres carrés;

Mise à prix : huit mille cinq cents fr., ci ..... Fr. 8.500

2° **Un autre immeuble** sis au Kram, près de la place, d'une superficie approximative de mille trente-huit mètres carrés, comprenant :

1° Un grand appartement, surélevant une cuisine;

2° Une pièce avec cuisine et w.-c.;

3° Un magasin.

La superficie de ces constructions est de 432 mètres carrés;

4° Un terrain situé au Nord de celles-ci de 606 mètres carrés.

Mise à prix : six mille fr., ci 6.000

3° **Un troisième immeuble** sis au Kram, près de la place, d'une superficie approximative de 365 mètres carrés, comprenant :

1°Une petite maison dont une petite partie en bon état, le reste à l'état de ruine, d'une superficie d'environ de 144 mètres carrés;

2° Un terrain au Nord de celle-ci de 491 mètres carrés environ.

Mise à prix : deux mille francs, ci ..... Fr. 2.000

4° **Une maison** sise rue En-Nadhi, impasse Bouraoui, près Souk-el-Ouled Bou Zid, à Tunis, à l'état de ruine, dont 18 krats et un tiers du kirat sont constitués habous.

Mise à prix : sept cent cinquante francs, ci ..... Fr. 750.00

L'Administration des Habous informe le public que le jeudi 5 décembre 1929, à 9 heures du matin, il sera procédé à son siège, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à l'adjudication aux enchères publiques pour la constitution en enzel des immeubles ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau foncier N° 28 à ladite Administration.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne— TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

DEMANDEZ PARTOUT LES
apéritifs Licari

Grand Hôtel & Gd Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eaucourante Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante
Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J. EYMON & Cie, Propriétaires

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION A ENZEL

Un immeuble immatriculé, situé à Tunis, 16, avenue de Paris, d'une superficie de trois cent vingt mètres carrés, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages.

Mise à prix : quarante mille francs, ci ..... Fr. 40.000

L'Administration des Habous informe le public que le jeudi 12 décembre 1929, à 9 heures du matin, il sera procédé à son siège, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à l'adjudication publique pour la constitution en enzel de l'immeuble ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, s'adressr au bureau foncier N° 28 à ladite Administration, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital :150.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 88.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises — Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres — Souscriptions — Paiement de Coupons.
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France
et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc
EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk - el - Arba, Souk-el-Khémis, Sousse.

MON MARI EST SI HEUREUX !
Personne Ne Peut Deviner Mon Age.

"Ma Chère, qu'avez-vous donc fait ? Vous paraissez dix ans plus jeune qu'il y a trois semaines quand je vous ai vue".

"N'est-ce pas, c'est merveilleux! Toutes mes amies me le disent. Mon mari lui-même m'assure que j'ai rajeuni d'une façon étonnante".

Il a désormais été démontré que les rides, un teint fané, les joues creuses et l'affaissement des muscles du visage ne sont pas dûs à l'âge ni aux intempéries, mais à la sous-alimentation de la peau. Des sommités médicales — y compris des professeurs de médecine Viennois — ont prouvé en outre que votre peau peut manger; c'est-à-dire absorber certains aliments spécialement préparés qui sont rapidement transformés en cellules et tissus vivants. Nous vous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur rose, contient les éléments nutritifs extrêmements nourrissants et spécialement préparés — crème fraiche et huile d'olive prédigérées, extraits végétaux émulsionnés, etc. — qui, au dire des grands spécialistes de beauté, sont nécessaires à votre peau pour lui conserver sa fraîcheur et sa fermeté, sans la moindre ride. C'est ainsi qu'une femme de 50 ans peut maintenant n'en paraître que 30 et obtenir un teint éclatant de jeunesse et de beauté. La Crème Tokalon revivifiera et rafraîchira votre peau d'une façon à peine croyable, même en une nuit, et en 28 jours elle vous donnera un teint nouveau et d'une beauté durable. Vous constaterez ces résultats étonnants dans votre propre miroir. Appliquez la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher; et la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. Vous ne courez aucun risque en achetant la Crème Tokalon. Le succès vous est garanti, sinon votre argent vous sera remboursé.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL

Deux parcelles N°s 42 (2) et 86 (2) au plan de lotissement du terrain de Saniet El Bled à Radès, caïdat de la Banlieue, d'une superficie de 442 mètres carrés, habous de feu Ali ben Messaoud El Kaddah.

Mise à prix annuelle ..... Fr. 225.00

Une parcelle N° 28 (1), du même terrain mesurant 368 mètres carrés.

Mise à prix annuelle ..... Fr. 222.00

Il est donné avis au public que le jeudi douze décembre 1299, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis à la cession à enzel aux enchères publiques des immeubles ci-dessus, sur les mises à prix sus indiquées.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il est donné avis au public que le jeudi 28 novembre 1929, à 10 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à la mise aux enchères de location pour une durée de trois ans, d'une carrière de pierre dite « Djebel Sidi Fathallah » sis à El-Kabbaria, habous du Mesjed El Ferr et des Lecteurs. La terre cultivable et les oliviers que s'y trouvent sont exclus de la location.

La mise à prix et de 500 francs par an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau foncier N° 28, à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax
Sousse — Monastir
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de
de COFFRES-FORT
— Dépôt de Colis —

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS
N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
Siège Social : 2, Rue Pillet-ill et 17, Rue Laffite — PARIS
S'adresser pour tous renseignements chez
M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments
PAUL POTIN
DEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour frêt et passages, s'adresser
aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseign., s'adresser à l'Agence, 3,r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Restaurant du Japon
G. FIORINI (Propriétaire)
—0— 7, Rue Amilcar — TUNIS —0—
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Société Générale
Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de Tunis, Place de Rome
PRINCIPALES OPERATIONS
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

GARAGE VICTORINE
12, Rue de Vesoul
Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles
R. WALLUT & Cie
Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés
TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis :-: Téléph. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE
Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importatur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
FIL DE FER A FOURRAGE 13-14
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Imprimerie GORSSE, BASCONE & MUSCAT
Le Gérant : Emile LUMBROSO